

## **Autres lectures Mai 1945 dans l'Aurès**

**Ouanassa Siari Tengour**

**Université Mentouri de Constantine**

Ce retour sur le mois de mai 1945 est l'occasion d'examiner les circonstances et le déroulement des manifestations du 1<sup>er</sup> et 8 mai, dans la région de l'Aurès et des Nememcha (Batna, Tébessa, Khenchela, Biskra).

Les quelques réflexions dont je vais vous faire part s'appuient sur deux types de sources conservées les unes au CAOM (Aix-En-Provence), les autres au centre d'archives de la Wilaya de Constantine. Les sources françaises sont constituées pour l'essentiel de rapports de police. Celles de Constantine ont été saisies lors des arrestations de mai 1945, dans les locaux des A.M.L en particulier à Khenchela.

La lecture de ces archives, au delà de leurs lacunes, est intéressante non pas pour montrer qu'il s'est passé quelque chose également dans cette région du Sud-Est du Constantinois mais pour tenter d'aborder ce qui, d'une certaine manière, marque la fin d'une époque et le début d'une autre. En d'autres termes, il s'agit de repérer les signes de rupture qui mettent fin au « monde du contact » (Annie Rey Golzeiguer) et qui constituent autant de signes de dépassement de « la situation coloniale » (Georges Balandier).

Ces modalités du changement sont mises à nu et révélées précisément lors des manifestations de mai 1945, sous une forme inédite.

C'est donc par un retour à la manifestation dans la rue, c'est-à-dire à la démonstration populaire qui s'est emparée de l'espace public et autour de l'examen des slogans, des pancartes affichées, du comportement de la foule que s'articulera mon propos.

## La subversion « Pour le peuple, par le peuple »

Comme ailleurs, l'année 1945 s'ouvre sous le signe d'une intense mobilisation nationaliste, pour la région de l'Aurès. Le mouvement général est placé sous la direction des Amis du Manifeste et de la Liberté où se sont retrouvées plusieurs tendances, celle des Elus, celle des Ulémas et du PPA (parti interdit). En réalité, le mouvement, né en mars 1944, est en cours d'organisation à l'approche des célébrations de la fête du 1<sup>o</sup> mai 1945 (le premier congrès des AML s'est tenu les 2 et 3 mars 1945). Mais, l'ouverture de sections AML a rencontré un franc succès non seulement dans les principaux centres urbains de l'Aurès et semble avoir pénétré le monde des campagnes.

On compte pour Khenchela et ses environs 2133 adhérents, pour Aïn Beïda : 579 adhérents, pour la seule section d'El Meridj (douar de la CM de Tébessa) 835 adhérents <sup>(1)</sup>.

L'administration locale suit de très près le développement politique du mouvement des AML et n'hésite pas à recourir à la violence pour fermer les bureaux de certaines sections. Ce fut le cas à Ouled Djellal et Sidi Khaled où le local des AML a été investi par les forces de l'ordre et les membres dirigeants arrêtés, le 23 avril 1945 <sup>(2)</sup>.

En l'état actuel des sources <sup>(3)</sup>, nous savons que la région de l'Aurès n'est pas restée en retrait des manifestations des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1945<sup>(4)</sup>. Loin de

---

<sup>1</sup> ) Fonds AML, section Khenchela, Aïn Beïda, Tébessa, Archives de la Wilaya de Constantine.

<sup>2</sup> ) Fonds AML, section Aïn Beïda, l'alerte est donné par le secrétaire des AML de Tébessa dans un télégramme adressé à son homologue de Aïn Beïda.

<sup>3</sup> ) Les sources sont conservées à la fois dans les centres d'archives algériens et français. Leur accès est en principe autorisé depuis 2005, si l'on s'en tient à la règle des 60 ans. Par ailleurs, il est important de rappeler le caractère lacunaire des sources consultées.

<sup>4</sup> ) Cf. Redouane Aïnad Tabet, *Le 8 mai 1945 en Algérie*, Alger, OPU, 1987, Boucif Mekhaled, *Chronique d'un massacre : 8 mai 1945*, Sétif-Guelma-Kherrata, Paris, Syros, 1995, Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945*, Paris, La Découverte, 2001 ; Jean Louis Planche, *Sétif 1945 : chronique d'un massacre annoncé*, Paris, Perrin, 2006 , Jean Pierre Peyroulou, *Guelma 8 mai 1945, Une subversion*

l'agitation propre à Alger où siègent le comité central des AML, le Bureau politique du PPA clandestin et l'Association des Ulémas, des centres périphériques comme Batna, Biskra, Khenchela, Aïn Beïda ou Tébessa ont organisé des cortèges, répondant ainsi aux directives qu'ils avaient reçues.

Il convient de rappeler que la décision « *unilatérale* » de participer à la manifestation a été prise par le comité directeur (dont la composition était variable) du PPA à Alger, au tout début du mois d'avril 1945, si l'on en croit l'important témoignage de Chawki Mostefaï, Saïd Amrani, Abdelhamid Sid Ahmed <sup>(5)</sup>.

L'initiative du comité directeur clandestin a donné lieu à l'élaboration d'un programme reposant sur l'observation de plusieurs recommandations dont la plus importante est celle qui ordonne « *d'organiser un défilé indépendant* » de ceux de la CGT et du PCA, d'arborer l'emblème algérien et des slogans « Libérez Messali, Libérez les détenus, Indépendance ». Il est évident que ce moyen choisi pour affirmer sa différence a attisé les tensions non seulement avec les dirigeants modérés des AML <sup>(6)</sup> mais plus encore avec les Européens, les autorités coloniales et les dirigeants de la CGT et du PCA.

Mais pour les populations algériennes, cette affirmation identitaire était en parfaite synergie avec le discours politique qui s'est imposé peu à

---

*européenne dans le département de Constantine, Algérie française, le système colonial à l'épreuve des réformes politiques et du nationalisme*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2007, 3 volumes.

<sup>5</sup> ) Nous devons à Chawki Mostefaï, à Sid Ali Abdelhamid et Saïd Amrani un témoignage d'une grande importance, étant donné le rôle actif qu'ils ont joué au sein de la direction du Parti, pendant la seconde guerre mondiale. Chawki Mostefaï précise que la déportation de Messali Hadj n'est pour rien dans l'organisation des manifestations, du moins celles du 1<sup>er</sup> mai. Tout au plus, ce fait nouveau a conforté le radicalisme de nombreux militants. Ces témoignages rendus publics dans le journal *El Watan* sont malheureusement peu connus de nombreux spécialistes. Le texte de Chawki Mostefaï (novembre 2003) est accessible sur le site Internet.

<sup>6</sup> ) Sur les AML, cf. Youcef Belghoul, *Le manifeste du peuple algérien. Sa contribution au mouvement national*, D.E.S. Université d'Alger, 1974.

peu sur la place publique depuis le débarquement des forces anglo-saxonnes, et qui a pris une ampleur sans pareil avec la création des AML et la mise en place des ses sections, à travers le pays.

Lors du congrès des AML, réuni à Alger du 2 au 4 mars 1945, Ferhat Abbas avance l'adhésion de quelques 500 000 personnes<sup>(7)</sup>. Pour l'Aurès, il existe un peu partout des sections AML à Batna, Biskra, Khenchela<sup>(8)</sup>, Tébessa, à La Meskiana, Sedrata, Youks Les Bains/Hammamet, Gouraye, Aïn M'lila, Aïn el Fakroun, Barika, el Madher, Aïn Touta<sup>(9)</sup>...etc. qui doivent beaucoup à des personnalités comme les docteurs Abdesselam Benkhellil, Chérif Saâdane, Chadly Mekki, Brahim Madoui, Hachani Brahim, mais également à Aïn Beïda avec Chérif Laskri, Allaoua Zerdani, Abdelazziz Zemouchi, Mohamed Bouboudriou, Cheikh Belgacem el Baïdaoui ...etc.

Durant cette courte période, on assiste à une intense mobilisation portée par différentes sensibilités politiques où se côtoient et se relaient des orateurs issus du PPA, des Elus, des Ulémas dans les conférences organisées ici et là... Il faut relire toute la presse de l'époque, à commencer par l'organe du Manifeste du peuple algérien, *Egalité*, les feuilles éditées clandestinement par le PPA, pour se rendre compte de la large diffusion de toute une sémantique de la libération (*el Watan, el Djihad, el Istiqlal*) qui tourne quasiment à l'obsession auprès des Algériens de la ville et de la campagne.

---

<sup>7</sup> ) Ferhat Abbas, *La nuit coloniale, guerre et révolution*, Paris, Juillard, 1962, p.152

<sup>8</sup> ) L'administrateur de la commune mixte de Khenchela avance le chiffre de 18 000 adhérents, chiffre exagéré si on le compare à celui de la liste nominative, émanant du bureau des AML de Khenchela, archives du CAOM, 93/ 1313 et archives des AML, Wilaya de Constantine.

<sup>9</sup> ) Selon Mahfoud Kaddache, il existait à l'échelle du département de Constantine, 85 sections AML, p. 676, Tome II, *Histoire du nationalisme algérien, question nationale et politique algérienne*, Alger, SNED, 1980.

Indéniablement, le contexte propre à la seconde guerre mondiale, l'anticolonialisme américain, les retentissements des évènements du Proche Orient concourent à la réactivation d'un esprit de résistance. D'où une effervescence inédite au sein des cercles culturels, des milieux politiques, des groupes de scouts, des associations sportives. Les cercles culturels tels Nadi Essalah de Khenchela, le Nadi de l'éducation de Batna, de Biskra, le Nadi Er Rached de Ain Beïda, celui de Tébessa deviennent des lieux de sociabilité particulièrement ouverts à la jeunesse qui s'informe (on commente beaucoup *Egalité* et les journaux clandestins du PPA : *l'Action algérienne* et *L'Algérie Libre*) et qui fait preuve d'une assiduité et d'une grande réceptivité au contenu des conférences au point de contribuer à leur publicité. On répétait inlassablement des passages du discours fait par Ferhat Abbas le 15 juin 1944, à Khenchela « Rien ne nous fera renoncer à ce que nous demandons... pour y parvenir, nous irons en prison et s'il le faut au poteau d'exécution »<sup>(10)</sup>.

De son côté, le Cheikh Embarek el Mili invite ceux qui sont venus l'écouter, le 1<sup>er</sup> octobre 1944, à Batna à « continuer à travailler, à penser au peuple algérien, c'est le moment ou jamais »<sup>(11)</sup>.

Il en est de même de la tournée du Cheikh Ibrahim et du Cheikh Tebessi dans le département de l'Est à partir de novembre 1944.

Mêmes, les rencontres sportives n'échappent pas à l'agitation politique. La victoire du Club Athlétique de Batna / C.A.B arrachée le 4 mars 1944 dépasse rapidement le cadre de la compétition sportive et prend une tournure politique.

---

<sup>10</sup> ) Rapport de P.R Gazagne, du 8 octobre 1945, cité par Robert Aron, les origines de la guerre d'Algérie, Paris, Fayard, 1962, p.100.

<sup>11</sup> ) In Mahfoud Kaddache, op.cit., tome II, p. 672.

D'autres incidents, notamment ceux survenus à Aïn Beïda, dans la nuit du 13 au 14 juillet 1944 et qui ont consisté à « lacérer les drapeaux français » et à hisser un drapeau algérien ont conduit à l'arrestation d'un groupe de jeunes gens tous liés au PPA<sup>(12)</sup>.

Les services de renseignements ont interprété ces divers actes « sociaux ordinaires » *caractérisés par une surenchère verbale inhabituelle ou du moins un état d'esprit rebelle*, comme autant de signes de désobéissance et d'insoumission. Cela suffit pour que l'administration coloniale les prenne au sérieux (on parle de complot, d'insurrection...) et ordonne des mesures préventives. Le secrétaire général du Gouvernement général, P.R. Gazagne déclare le 25 avril 1945 : « il faut par des mesures appropriées, arrêter le mouvement et faire comprendre à la masse que nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire »<sup>(13)</sup>. La géographie des zones de dissidence recouvre les points habituels : pour l'Est algérien, ce sont « Sétif, Tébessa, Biskra, l'Aurès ». Et de fait, des manœuvres militaires sont effectuées dès la fin du mois d'avril dans la région de Biskra, l'Aurès et le Belezma. Cette mise en alerte des forces de l'ordre ajoutée à l'arrestation suivie de l'exil de Messali Hadj (21 avril) et de nombreux militants ne laissait aucun doute sur les intentions des autorités françaises à vouloir briser toute agitation.

A la veille du 1<sup>er</sup> mai, au gouvernement général, *une liste des suspects à arrêter* (A.Rey-Goldzeiguer, p 255) est établie<sup>(14)</sup>.

---

<sup>12</sup> ) Cf. le témoignage de Amor Ghezali, *Fragments de mémoire*, Alger, 2003, l'auteur est l'un des jeunes qui ont participé aux inscriptions murales, à l'enlèvement du drapeau tricolore et des fanions français accrochés aux stands de la kermesse prévue pour le 14 juillet 1944. Voir aussi le dossier de Zinaï Belgacem in FR 93/ 4. et le rapport Catroux F 60/807.

<sup>13</sup> ) In Mahfoud Kaddache, op.cit., tome II, p. 699.

<sup>14</sup> ) Le gouverneur général s'est réuni le 29 avril 1945, "avec Alduy, Gazagne, Augustin Berque, les responsables des services de sécurité, des Renseignements généraux et militaires et les préfets.

C'est dans ce climat quasi insurrectionnel que vont se dérouler les manifestations de mai 1945.

### **Quelle libération célébrer ?**

Il convient de souligner que la détermination du PPA à participer aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1945 avait été renforcée par les réserves émises par les Américains auprès de la délégation du PPA<sup>(15)</sup>. Le défi était donc double, porter la protestation dans la rue contre l'administration coloniale et prouver à tous ses détracteurs qu'il n'entretenait aucune relation avec l'Allemagne nazie, mais plus encore, qu'il représentait les aspirations du peuple algérien.

Des défilés séparés et à la fois intégrés (placés derrière les syndicats autorisés) ont été organisés à Batna, Biskra, Ain Beïda, Khenchela, Tébessa, Sétif. Ces manifestations se sont déroulées dans le calme contrairement à Alger, Oran, Blida où ont eu lieu de graves incidents. Pour beaucoup - dont la génération de la guerre - c'était la première fois qu'ils assistaient ou participaient à une telle manifestation dans la rue.

Est-il nécessaire de souligner le caractère inédit de l'organisation d'une telle manifestation nationaliste ? En ce premier mai, la nouveauté ou l'audace a été de porter la revendication dans l'espace public et à l'échelle de tout le pays.

Pour les organisateurs du PPA, c'est une manière de reprendre l'avantage, de reconquérir un terrain interdit, de briser le monopole de l'appropriation des lieux publics et de se doter d'une visibilité auprès des Algériens. La véritable rupture a consisté donc à mettre fin au statut quo qui régissait les relations réelles ou purement formelles d'allégeance des

---

<sup>15</sup> ) Selon Mahfoud Kaddache, ce sont Hocine Asselah, Hadj Cherchalli et Chadly Mekki qui ont rencontré les représentants américains qui considéraient le PPA peu représentatif du peuple algérien, *Histoire du nationalisme*, Tome 2, p. 699.

colonisés et à l'inverse, les stratégies « d'évitement ou de simulation » sont abandonnées (en situation coloniale, les colonisés sont tenus à distance aussi bien dans la vie courante que dans les lieux de décision <sup>(16)</sup>).

Selon les rapports de police, on a dénombré à Ain Beïda 1500 manifestants, à Tébessa 4500, à Khenchela 500. Partout la police a ordonné le retrait des banderoles nationalistes. Dans la plupart des villes de l'Est algérien, la sagesse a prévalu et les défilés se sont dispersés dans le calme... Pour le PPA comme pour les AML, la démonstration était faite de leur importance auprès de l'opinion publique. Tout le soin apporté à l'organisation, l'encadrement strict du défilé pour prévenir tout débordement atteste de la volonté des dirigeants du PPA et des AML de donner de la manifestation une image forte. En ce sens la démonstration du 1<sup>er</sup> mai 1945 a été doublement importante (bien plus que celle du 8 mai). Elle est en effet la première manifestation de masse des Algériens à caractère national : de là son effet spectaculaire qui, ajouté à l'occupation symbolique de l'espace de la rue, n'a pas manqué de frapper les pouvoirs publics qui se sont empressés d'intervenir en recourant à la force.

Mais la répression qui a frappé les manifestations à Alger, Blida, Oran n'a pas eu l'effet escompté par les autorités françaises, c'est-à-dire bloquer le processus de mobilisation dont le caractère exemplaire est à souligner.

Au final, le succès de la manifestation et de la mobilisation du 1<sup>er</sup> mai ne pouvait qu'encourager les dirigeants à préparer la célébration du 8 mai 1945.

Il ne s'agissait en aucune manière de passer à l'insurrection, mais de manifester pacifiquement le 8 mai 1945, jour de la libération. Les mots

---

<sup>16</sup> ) Cf. Les réflexions toujours d'actualité de Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers Internationaux de sociologie*, Vol, XI, 1951, pp. 44-79 ; et celles de Norbert Elias (1965), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, traduction 1997.



d'ordres diffusés par le PPA étaient des plus stricts et interdisaient le port d'armes.

Du reste, Alger, Oran et Blida ayant été le théâtre d'incidents graves le 1<sup>er</sup> mai, devaient s'abstenir de manifester pour éviter toute provocation, d'autant que le préfet d'Alger s'est empressé d'interdire toute manifestation...

Du côté des AML, le bureau s'est réuni le 5 mai 1945 et a rédigé un tract qui appelait à « manifester à l'occasion de l'armistice ». Tout en exigeant la libération de tous les internés, il a défini les slogans à inscrire sur les pancartes: « Vive la Victoire des Démocraties sur le fascisme, l'hitlérisme, le colonialisme et l'impérialisme ». Autrement dit, l'idée avancée par le PPA de déployer le drapeau nationaliste, au milieu des drapeaux alliés, dans tous les cortèges, était rejetée. Ce désaccord<sup>(17)</sup> n'a pas empêché les responsables du PPA d'initier des cortèges le 8 mai, là où ils étaient implantés.

### **Le jour de la Victoire, jour de l'emblème<sup>(18)</sup>**

A Khenchela, l'organisateur du défilé du 8 mai est Brahim Hachani secondé par Mohamed Benmekki. Les scouts étaient à l'avant du cortège entonnant des chants nationalistes. Des pancartes portaient des inscriptions « insidieuses ». Sur l'une d'elle, on pouvait lire « Libérez Messali » elle était portée par Hachani lui-même. C'est le maire Porchel<sup>(19)</sup> qui la lui arrache des mains. A ce moment précis où tout pouvait basculer, c'est le sang-froid des organisateurs qui a permis d'éviter l'affrontement quand le maire a ordonné la dispersion de la manifestation. Les manifestants affluent alors vers le bureau des AML transféré depuis la fermeture du Nadi es Salah

---

<sup>17</sup>) Cf. le témoignage de Mohamed Zerouali, publié par Algérie Actualités du 4-9 mai 1969 et Mahfoud Kaddache, op.cit., tome 2, p. 703.

(1<sup>er</sup> mai), à l'hôtel Madoui. Porchel les somme de quitter les lieux ordonne la fermeture immédiate de l'hôtel qui fut placé sous bonne garde.

A Batna, il n'y a pas eu à proprement parler de manifestation organisée (au sein des AML, le courant PPA est moins implanté) mais dès que les nouvelles de Sétif parviennent le soir vers 21 heures, une quarantaine de personnes font irruption au moment du feu d'artifice, aux abords du monument aux morts. Entonnant des chants nationalistes, en particulier « l'hymne national de Messali », le cortège dont les rangs se sont renforcés au fur et à mesure, se déplace avenue de la République. C'est là que sur ordre du maire Alfred Malpel et du sous préfet, les forces de l'ordre interviennent et procèdent immédiatement à l'arrestation de trois jeunes gens: Boulifa 21 ans), Hocine Benmansour (16 ans) et Amar Douhi (21 ans) qui sont conduits au commissariat (d'férés au parquet).

Le lendemain, le bal prévu place de la gare est reporté. L'ensemble des forces de l'ordre sont en alerte, si bien que le retour du docteur Abdesselam Benkhellil vers 23 heures n'échappe pas au commissaire Monjo qui le signale aussitôt, au sous-préfet. Selon le rapport de la PRG de Constantine, il aurait tenu une réunion à laquelle une vingtaine de personnes assistait: Benkhelifa Hocine, Boumaza Belkacem, Mezzar Lahcène, Nouaceur Mohamed, **Kechida Ali**, Achinkar. L'informateur, qui

---

<sup>18</sup> ) Un fac-similé de l'emblème arboré lors des manifestations de mai 1945, cote 1H 2812\*, est reproduit dans *La guerre d'Algérie par les documents*, Vincennes, Shat, 1990. Sur les circonstances de sa fabrication, cf. Chawki Mostefaï, op. cit., Dans les entretiens recueillis par Djamilia Amrane, Fatima Benosmane rapporte « *mon père est revenu blessé, portant le drapeau algérien taché de sang* », Des femmes dans la guerre, Paris, Karthala, 1994, pp.19-24. Il existe par ailleurs dans les archives des AML, Wilaya de Constantine, un emblème confisqué en mai 1945 qui correspond à deux bandes vertes parallèles, séparées par une bande blanche au milieu et frappée du croissant et de l'étoile de couleur rouge.

<sup>19</sup> ) Brahim Hachani (1913-1993), natif de Khenchela, a fait ses débuts de militant du PPA, à Skikda. Un article publié par le journal *El Moudjahid*, le 4 juillet 1984, intitulé « Du 8 mai au 1<sup>o</sup> novembre 54 à Khenchela » signale la présence d'Abbas Laghrour (1925-1957) au lieu et place de Brahim Hachani, sans citer de source. Le rapport de l'administrateur de la Commune mixte de Khenchela au préfet de Constantine, daté du 10 mai 1945, CAOM, FR. 93/ 1313 est à considérer comme une référence sérieuse, jusqu'à preuve du contraire.

est à l'origine de ce rapport, prête au docteur Benkhellil des propos fort contestables et peu crédibles « il aurait regretté de n'être pas arrivé la veille pour provoquer des incidents en faveur de Messali ». Nous sommes en présence de cette spirale qui n'a cessé d'enfler depuis des mois et de nourrir la préparation d'un complot. La gravité des massacres de Sétif a conforté ceux qui avaient prévu l'imminence de l'explosion.

Le docteur Abesselem Benkhellil, considéré comme « le dirigeant principal du mouvement insurrectionnel » est arrêté le 10 mai, en début d'après midi sur ordre du préfet de Constantine. La nouvelle se répand dans toute la ville causant une vive émotion : on craint le pire. Une délégation de notables de la ville composée d'Européens et de « Musulmans » se rend auprès du sous préfet pour essayer d'obtenir la libération du docteur Benkhellil. Une fin de non recevoir lui fut signifiée ce qui déçut beaucoup les nationalistes à qui on prête l'intention de passer à l'action et d'assassiner le commissaire de police, le maire et le sous-préfet !!! La rumeur fit le reste... Rapidement, sans que l'on sache comment, les soupçons pèsent sur trois agents de police « indigènes »<sup>(20)</sup> qui sont révoqués et arrêtés dans la soirée du 10 mai.

Le couvre feu est fixé à 21 heures et des patrouilles mixtes (armée et police) sillonnent les rues de la ville.

Le 11 mai, le sous préfet décide de procéder à l'arrestation de tous les militants du PPA et des AML, non seulement à Batna, mais aussi dans toute la région.

Ainsi à Khenchela, Brahim Hachani, Tiar Ali, Djilali Mohamed, Madoui Brahim, Bougouffa Ali, Tahibi Miloud sont arrêtés le 11 mai, suivis

---

<sup>20</sup> ) Il s'agit des agents de police Ahmed Ahmed Tahar Haroug (23 ans), Mabrouk Houamel (28 ans) et Abdelghani Benmadjoub (30 ans), PRG Constantine, rapport du 11 juin 1945, CAOM, FR 93 / 1313.

de Bouatali Seddik le 12 mai, puis de Bouameur Kaddour, Hachani Lakhdar, Himeur Haffa tous membres ou sympathisants AML, le 14 mai.

A Biskra, le défilé fut grandiose selon le témoignage de Hachemi Trodi<sup>(21)</sup>. On retrouve à la tête de la manifestation les scouts et nombre de militants du PPA autour de Mohamed Assami, parmi eux Larbi Ben M'hidi, Bachir Lachouri, Salah Embarek (alias Okba). L'intervention de la police mit fin à la parade et le couvre feu fut décrété dans la ville. La plupart des membres du bureau des AML seront arrêtés, parmi eux Larbi Ben M'hidi (il est âgé de 22 ans). Ils seront libérés peu après. Seul Ahmed Gharib, vieux militant du PPA sera interné à la prison du Coudiat à Constantine.

On a manifesté également à El Kantara, à Mac Mahon/Aïn Touta, Aïn Fakroun, Canrobert/ Oum El Bouaghi avec un défilé des scouts.

A part quelques incidents <sup>(22)</sup>, le calme a prévalu à l'échelle de tout l'Aurès même si le bruit d'un soulèvement imminent circule du moins dans la région de Khenchela. La police a eu vent, en effet, d'un ordre venu « du Tell » et d'un rassemblement de groupes armés le 15 mai, dans le douar Tamza, en particulier, chez les Ouled Khelifa, les Ouled Maâzaouz et les Ouled Bouziane. Ces renseignements émanant de sources considérées comme « dignes de foi » sont prises au sérieux : on évacue les gardes champêtres de la région. On finit par identifier le porteur de l'ordre : un certain **Salah Bibi**, fils du marabout Amrani Si Saïd (Ouled Maâzouz). Les perquisitions organisées aussitôt, dans l'espoir de trouver des armes, se sont soldées par un échec. Il est probable que le contre ordre soit parvenu à temps et a évité ainsi aux populations de subir l'intervention des forces de police.

---

<sup>21</sup> ) Hachemi Trodi, *Larbi Ben M'hidi*, Alger,

<sup>22</sup> ) Une tentative d'assassinat a visé le caïd Djeridi Hadj Abderahmane du douar Yabous dans la nuit du 8 au 9 mai, conséquence de l'arrestation de 5 membres du bureau des AML de Khenchela. Par ailleurs, dans la nuit du 13 au 14 mai, on a relevé le déraillement du train à la gare de Khenchela.

Cet exposé rapide et incomplet appelle quelques remarques.

A l'avenir, il est possible d'affiner la connaissance de cette période, en multipliant les enquêtes orales auprès des témoins, en recensant les lieux de mémoire, en exploitant les sources conservées dans les centres d'archives<sup>(23)</sup>. Mais d'ores et déjà, il est possible de renouveler la lecture des événements de mai 1945, en orientant les recherches autour d'une histoire des manifestations politiques, ce qui suppose que l'on prenne en compte, de manière plus sérieuse, l'histoire intérieure des partis politiques (en particulier la culture politique, la construction de l'imaginaire politique et de l'horizon d'attente articulé à l'idée d'indépendance) et la dynamique sociale propre à la période de la seconde guerre mondiale.

En d'autres termes, il est urgent de passer à une autre étape de la compréhension et de l'approfondissement de la connaissance des faits liés aux manifestations de mai 1945 et leurs conséquences, qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Les questionnements ne peuvent rester confinés à la seule évocation des massacres. Il convient de se pencher aussi sur les traumatismes de la répression, sur le champ des émotions.

L'impératif du devoir de mémoire se conjugue nécessairement avec le travail de mémoire, tâche qui incombe désormais aux historiens. Les 1<sup>er</sup> et 8 mai 1945 ne sont donc pas de simples dates à retenir et à ressasser à l'occasion des commémorations mais une expérience décisive qui a conféré aux générations de la seconde guerre mondiale, un principe d'identité nationale à opposer comme alternative à la situation coloniale.

---

<sup>23</sup> ) L'accès aux sources françaises est régi, jusqu'à ce jour, par le décret n°79- 1035 du 3 décembre 1979 dont l'article 6 soumet la communicabilité à un délai de soixante ans. Quand aux sources en Algérie concernant cette période, elles sont réduites à quelques fragments. Celles conservées au service des archives de la wilaya de Constantine se résument essentiellement à des listes d'adhérents aux AML pour la ville de Guelma et Khenchela.